

SOS FEMMES

Genève

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
EXERCICE 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée des membres de l'Association
SOS FEMMES,
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de SOS FEMMES, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 2 avril 2026

INTEREXPERTS SA



F. GROGNUZ
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : Comptes annuels

ASSOCIATION SOS FEMMES

Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	2025	2024
	CHF	CHF
Actifs circulants		
<i>Liquidités</i>		
Caisses	2 797,55	3 197,35
PostFinance	99 684,25	137 096,26
Banque Cantonale de Genève	301 176,15	256 103,50
	403 657,95	396 397,11
<i>Autres créances</i>		
Impôt anticipé à récupérer	166,05	166,05
	166,05	166,05
<i>Comptes de régularisation actif</i> (note 4)		
Charges payées d'avance	39 856,85	31 007,20
Produits à recevoir	6 291,32	6 426,05
Subventions/dons à recevoir	1 500,00	3 000,00
	47 648,17	40 433,25
Total Actifs circulants	451 472,17	436 996,41
Actifs immobilisés		
<i>Immobilisation corporelle</i> (note 5)		
Matériel informatique	35 376,45	28 566,15
	35 376,45	28 566,15
<i>Immobilisation financière</i> (note 6)		
Garantie loyer - "Les Fringantes"	7 873,50	7 868,26
	7 873,50	7 868,26
Total Actifs immobilisés	43 249,95	36 434,41
TOTAL DE L'ACTIF	494 722,12	473 430,82

ASSOCIATION SOS FEMMES

Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

P A S S I F	2025	2024
	CHF	CHF
Capitaux étrangers		
<i>Engagements à court terme</i>		
<u>Comptes de régularisation passif</u> (note 7)		
Charges à payer	63 732,37	55 983,22
Produits reçus d'avance	100,00	200,00
Subvention reçue d'avance	-	1 241,00
	63 832,37	57 424,22
<i>Engagements à long terme</i>		
Fonds garanties loyers	7 873,50	7 868,25
Total Capitaux étrangers	71 705,87	65 292,47
Capital des fonds (note 8)		
<u>Fonds de solidarité</u>		
Fonds actions spéciales	17 140,30	19 487,80
Fonds d'urgence (consultantes)	66 575,03	70 754,38
Fonds d'urgence (enfants)	13 296,20	14 569,30
Total Capital des fonds	97 011,53	104 811,48
Capitaux propres (note 9)		
Réserve (résultats reportés)	303 326,87	267 682,52
Résultat de l'exercice	-	35 644,35
Résultat période 2025-2029 (avant répartition 1/5)	22 677,85	-
Total Capitaux propres (avant répartition résultat période)	326 004,72	303 326,87
TOTAL DU PASSIF	494 722,12	473 430,82

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

PRODUITS	2025	Budgets	
		2025	2024
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques	(note 10)		
Etat de Genève (Contrat de prestations)	351 450,00	351 450	351 450,00
Etat de Genève (Aides financières)	90 000,00	-	-
Ville de Genève	205 741,00	204 000	211 259,00
Villes et Communes	35 000,00	25 000	35 800,00
	682 191,00	580 450	598 509,00
Dons et cotisations			
Indemnités formation HES S2	3 825,00	3 825	3 825,00
Fondation VRM	120 000,00	120 000	120 000,00
Fondation privée genevoise	150 000,00	-	250 000,00
Fondation UBS pour le domaine social et la formation	20 000,00	-	-
Association Equinoxe	5 132,18	-	-
Autres Fondations-sociétés	-	271 979	-
Mandat Jobcoaching	1 170,00	-	687,00
Bastion de l'Egalité	833,00	-	-
Cotisations et dons	6 835,00	11 000	17 020,00
	307 795,18	406 804	391 532,00
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires "Les Fringantes"	135 328,54	180 000	147 140,00
	135 328,54	180 000	147 140,00
Autres produits d'exploitation			
Autres produits	294,57	-	1 638,80
	294,57	-	1 638,80
TOTAL DES PRODUITS	1 125 609,29	1 167 254	1 138 819,80

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

CHARGES	Budgets		
	2025	2025	2024
	CHF	CHF	CHF
Charges de personnel			
Salaires bruts (note 11)	702 315,64	767 970	698 781,00
Salaires bruts Stagiaires	12 700,00	-	18 860,00
Charges sociales	181 771,47	168 954	185 717,25
Formation continue et supervision	5 338,70	12 000	4 401,50
Frais de personnel	6 081,35	3 000	2 798,60
	908 207,16	951 924	910 558,35
Charges de locaux			
Loyers et charges	58 630,80	59 500	58 683,20
Services Industriels	1 785,00	2 400	1 576,80
Entretien et aménagement des locaux	10 654,30	17 000	13 736,25
Assurances	1 802,50	1 800	1 798,20
	72 872,60	80 700	75 794,45
Charges administratives			
Frais de bureau	1 862,85	3 600	4 108,90
Frais informatiques	14 804,17	19 500	14 511,95
Communication, publicité et rapport d'activité	5 182,92	9 000	7 848,10
Téléphones	3 156,22	3 500	3 107,25
Honoraires comptabilité et révision	9 972,25	10 000	10 093,85
Honoraires juridiques	7 476,20	-	-
Matériel de formation	150,80	4 500	-
	42 605,41	50 100	39 670,05
Charges de fonctionnement			
Cotisations, dons	4 550,00	4 400	4 262,45
Frais de déplacements	-	400	20,00
Autres charges de fonctionnement	6 173,10	7 500	7 881,44
	10 723,10	12 300	12 163,89
Charges d'exploitation			
Rétrocessions sur ventes d'habits	51 500,20	63 000	50 362,60
Prestations de tiers	5 979,60	8 000	6 000,00
	57 479,80	71 000	56 362,60
Amortissements et divers (note 5)			
Dotations aux amort. (Matériel informatique)	9 904,10	-	7 943,10
	9 904,10	-	7 943,10
TOTAL DES CHARGES	1 101 792,17	1 166 024	1 102 492,44

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

CHARGES	Budgets		
	2025	2025	2024
	CHF	CHF	CHF
Report des charges	1 101 792,17	1 166 024	1 102 492,44
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 817,12	1 230	36 327,36
<i>Résultats financiers</i>			
Produits financiers	60,99	270	475,33
Charges financières	(1 200,26)	(1 500)	(1 158,34)
	(1 139,27)	(1 230)	(683,01)
RESULTAT INTERMEDIAIRE	22 677,85	-	35 644,35
<i>Variation du capital des Fonds</i>			
Dépenses des Fonds de solidarité		-	(118 357,25)
Produits des Fonds de solidarité		-	104 423,36
Dissolution (Attribution) des Fonds de solidarité		-	13 933,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 677,85	-	35 644,35

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2025

DESIGNATION	2025	2024
	CHF	CHF
Résultat période 2025-2029 (avant répartition 1/5)	22 677,85	35 644,35
Amortissements	9 904,10	7 943,10
Diminution/(Augmentation) des autres créances	-	(166,05)
Diminution/(Augmentation) des comptes de régularisation actif	(7 214,92)	(7 247,04)
(Diminution)/Augmentation du capital des fonds	(7 799,95)	(13 933,89)
(Diminution)/Augmentation des comptes de régularisation passif (court terme)	6 408,15	(22 522,84)
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	23 975,23	(282,37)
(Investissements) dans les immobilisations financières	(5,24)	(35,57)
(Investissements) dans les immobilisations corporelles	(16 714,40)	(31 349,00)
Désinvestissements dans les immobilisations financières	5,25	35,57
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT	(16 714,39)	(31 349,00)
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	-	-
VARIATION DES LIQUIDITES	7 260,84	(31 631,37)
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde initial	396 397,11	428 028,48
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde final	403 657,95	396 397,11
JUSTIFICATIF VARIATION DES LIQUIDITES	7 260,84	(31 631,37)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2025

Capitaux Propres	Global au 31.12.2024	Réparti au 31.12.2024	Dotation 2025	Utilisation 2025	Solde au 31.12.2025
Moyens provenant des capitaux propres	Global	Réparti			
Réserve (résultats reportés)	267 682,52	-	35 644,35	-	303 326,87
Résultat de l'exercice	35 644,35	-	-	-	-
Résultat période 2025-2029 (avant répartition 1/5)	-	-	22 677,85	-	22 677,85
Total des Capitaux Propres (avant résultat période)	303 326,87	-	58 322,20	-	326 004,72
<i>Voir note no 9</i>					
Capital des Fonds	Solde au 01.01.2025	Dotation 2025	Utilisation 2025	Variation 2025	Solde au 31.12.2025
Moyens provenant du capital des fonds					
<u>Fonds de solidarité</u>					
Fonds actions spéciales	19 487,80	115 249,80	(117 597,30)	2 347,50	17 140,30
Fonds d'urgence (consultantes)	70 754,38	2 930,00	(7 109,35)	4 179,35	66 575,03
Fonds d'urgence (enfants)	14 569,30	168,00	(1 441,10)	1 273,10	13 296,20
	104 811,48	118 347,80	(126 147,75)	7 799,95	97 011,53
Total Capital des Fonds	104 811,48	118 347,80	(126 147,75)	7 799,95	97 011,53

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2024

Capitaux Propres	Global au 31.12.2023	Réparti au 31.12.2023	Dotation 2024	Utilisation 2024	Solde au 31.12.2024
Moyens provenant des capitaux propres	Global	Réparti			
Réserve (résultats reportés)	309 292,68	(41 610,16)	-	-	267 682,52
Fonds René Mouthon (reclassement)	-	113 197,24	-	(113 197,24)	-
Fonds Emilie (reclassement)	-	196 095,44	-	(196 095,44)	-
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	(41 610,16)	-	35 644,35	-	35 644,35
Total des Capitaux Propres	267 682,52	267 682,52	35 644,35	(309 292,68)	303 326,87
Capital des Fonds	Solde au 01.01.2024	Dotation 2024	Utilisation 2024	Variation 2024	Solde au 31.12.2024
Moyens provenant du capital des fonds					
<u>Fonds de solidarité</u>					
Fonds actions spéciales	22 463,15	100 229,31	(103 204,66)	2 975,35	19 487,80
Fonds d'urgence (consultantes)	76 965,22	3 899,05	(10 109,89)	6 210,84	70 754,38
Fonds d'urgence (enfants)	19 317,00	295,00	(5 042,70)	4 747,70	14 569,30
	118 745,37	104 423,36	(118 357,25)	13 933,89	104 811,48
Fonds René Mouthon	-	-	-	-	-
Fonds Emilie	-	-	-	-	-
Total Capital des Fonds	118 745,37	104 423,36	(118 357,25)	13 933,89	104 811,48

PLAN DE L'ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

1	Forme juridique et activité
2	Organisation
3	Principes d'évaluation
4	Comptes de régularisation actif
5	Immobilisations corporelles
6	Immobilisations financières
7	Comptes de régularisation passif
8	Capital des Fonds
9	Capitaux propres
10	Subventions
11	Charges de personnel
12	Exonérations fiscales cantonale et fédérale
13	Autres informations

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

1 FORME JURIDIQUE ET ACTIVITE

L'association SOS FEMMES est une association sans but lucratif, fondée en 1940 et constituée sous la forme d'une association, régie par les dispositions des articles 80 et suivants du Code civil. Elle a pour mission d'offrir un accompagnement socio-pédagogique en vue d'une réorientation et d'une (ré)insertion sociales et professionnelles. Elle s'adresse à des femmes désirant quitter la prostitution ainsi qu'à des femmes qui vivent une rupture sociale et professionnelle.

L'association SOS Femmes assure sa mission par le biais de deux secteurs d'activité :

1. La consultation sociale

Accompagnement social individualisé qui offre un accueil, un soutien administratif et une aide active dans la mise en place d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

2. La boutique "Les Fringantes"

Propose une formation de base aux femmes stagiaires et favorise l'acquisition de compétences professionnelles variées dans le domaine de la vente : relation clientèle, tenue de la caisse, gestion du stock et suivi du processus global.

2 ORGANISATION

Le comité bénévole de l'association SOS FEMMES se présente comme suit :

JAQUIERY Virginie	Présidente *
BRUCKER Oriana	Membre *
DEMIERRE Andrea	Membre *
FARGUES-ROMERIO Manon	Membre *
FELISAZ Médéric	Membre *
MONIN Robert	Membre *
MONTANDON Manuel	Membre *
OBERLI Christine	Membre *
OVERTON VENET Mary	Membre *
signature collective à deux *	

Les membres du comité bénévole sont exemptés du paiement de leur cotisation annuelle.

Direction et administration :

ARCHINARD Valentine, co-directrice
FACINI Laura, co-directrice

NAKOURI Delphine, adjointe de direction, assistée par la Fiduciaire Sandrine Meylan Lacraz à Carouge

L'organe de révision :

La société INTEREXPERTS SA, à Genève, est chargée dès l'exercice 2022 de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

3 PRINCIPES D'EVALUATION

Les états financiers 2025 de l'association SOS FEMMES ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, aux directives étatiques et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Liquidités

Les comptes de liquidités sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Créances

Les subventions à recevoir sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association. Les créances débiteurs sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur nette, déduction faite des fonds d'amortissements. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025**

3 PRINCIPES D'EVALUATION (suite)

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des garanties de loyers et de téléphone.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons privés et cotisations

Les dons spécifiques et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des prestations facturées.

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	2025	2024
Charges payées d'avance		
Loyers	1 885,40	1 735,40
Assurances sociales	33 070,95	24 371,30
Autres charges payées d'avance	4 900,50	4 900,55
	39 856,85	31 007,25
Produits à recevoir		
Assurances sociales (régularisation)	6 291,32	6 426,05
	6 291,32	6 426,05
Subventions/dons à recevoir		
Dons des villes et communes	1 500,00	3 000,00
	1 500,00	3 000,00
	47 648,17	40 433,30

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre :

Désignation	Prix d'achat	Taux d'amort.	Amort. cumulés au 31.12.2024	Valeur nette comptable au 31.12.2024	Amortissements 2025	Valeur immobilisations au 31.12.2025
Matériel informatique	8 256,40	25,00%	5 160,25	3 096,15	2 064,10	1 032,05
Logiciel de production	31 349,00	25,00%	5 879,00	25 470,00	7 840,00	17 630,00
Logiciel de production (développement compl.)	16 714,40	25,00%	-	-	-	16 714,40
TOTAUX	39 605,40		11 039,25	28 566,15	9 904,10	35 376,45

Le seuil d'activation est fixé à CHF 5'000.00.

Valeur assurance installations permanentes (indexée)

	2025	2024
Boutique "Les Fringantes"	104 000,00	103 500,00
Consultation sociale	72 300,00	72 000,00

La liste des inventaires physiques est tenue à jour.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025**
6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES **2025** **2024**

Une Fondation privée genevoise a généreusement consigné sur le compte "Garantie Loyer" les sommes de CHF 7'050.00 (1996) et CHF 400.00 (2004), soit une caution de CHF 7'450.00. En cas de remboursement total ou partiel de la caution bancaire, SOS FEMMES s'est engagée à restituer le montant, intérêts compris.

Garantie loyer - "Les Fringantes"	7 873,50	7 868,26
-----------------------------------	----------	----------

7 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF **2025** **2024**
Charges à payer

Vêtements en consignation, rembours. s/ventes 4ème trimestre	1 519,10	365,50
Fiduciaires (comptabilité et révision)	14 929,00	19 775,50
Supervision équipe	-	1 440,00
Assurances sociales	6 754,30	4 297,35
Heures supplémentaires et vacances non prises	14 317,91	20 430,45
Site internet et logiciel statistiques	16 714,40	-
Elaboration des statistiques	4 669,60	-
Autres charges à payer	4 828,06	9 674,42
	63 732,37	55 983,22

Produits reçus d'avance

Cotisations des membres	100,00	200,00
	100,00	200,00

Subvention reçue d'avance

Ville de Genève - Fonds d'apprentissage (allocation financière)	-	1 241,00
	0,00	1 241,00
	63 832,37	57 424,22

8 CAPITAL DES FONDS **2025** **2024**
FONDS ACTIONS SPECIALES (Fonds de solidarité)

Ces fonds reçus de tiers sont destinés aux femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds actions spéciales au 1er janvier	19 487,80	22 463,15
Recherche de fonds pour nos consultantes		
Fondation privée genevoise	92 172,45	75 407,45
Fondation Victor et Hélène Barbour	9 700,00	10 066,95
Fonds de solidarité du Réseau Femmes	12 637,35	22 774,61
Bureau Central de l'Aide Sociale	1 050,00	-
<i>Total recherche de fonds</i>	<i>115 559,80</i>	<i>108 249,01</i>
Remboursements reçus sur montants prêtés	-	(8 675,95)
Transfert à Fonds d'urgence (consultantes)	(310,00)	656,25
<i>Total des produits affectés</i>	<i>115 249,80</i>	<i>100 229,31</i>
Soutiens financiers aux femmes	(117 597,30)	(103 204,66)
Fonds actions spéciales au 31 décembre	17 140,30	19 487,80

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025

8 CAPITAL DES FONDS (suite)	2025	2024
FONDS D'URGENCE consultantés (Fonds de solidarité)		
<i>Ce fonds a été créé en 2000 pour des dépannages d'urgence et des formations de base à des femmes en difficulté.</i>		
Fonds d'urgence (consultantes) au 1er janvier	70 754,38	76 965,22
Autres dons	800,00	2 632,85
Remboursement des dépannages par les femmes	2 130,00	1 266,20
Total des produits affectés	2 930,00	3 899,05
Dépannages d'urgence, formations de base destinés aux femmes	(7 419,35)	(9 453,64)
Transfert à Fonds Actions spéciales	310,00	(656,25)
Fonds d'urgence (consultantes) au 31 décembre	66 575,03	70 754,38
FONDS D'URGENCES enfants (Fonds de solidarité)		
<i>Les fonds récoltés en 2010 par l'Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence lors du déjeuner Ladies'Lunch ont été affectés en faveur des enfants des femmes suivies par SOS Femmes.</i>		
Fonds d'urgence (enfants) au 1er janvier	14 569,30	19 317,00
Fonds de Solidarité du Réseau Femmes	-	295,00
Remboursement des montants prêtés	168,00	-
Total des produits affectés	168,00	295,00
Soutiens financiers aux enfants	(1 441,10)	(5 042,70)
Fonds d'urgence (enfants) au 31 décembre	13 296,20	14 569,30
TOTAL CAPITAL DES FONDS	97 011,53	104 811,48

9 CAPITAUX PROPRES	2025	2024
Réserve (résultats reportés)	303 326,87	267 682,52
Résultat de l'exercice	-	35 644,35
Résultat période 2025-2029 (avant répartition 1/5)	22 677,85	-
Total des Capitaux Propres au 31 décembre (avant répartition résultat période)	326 004,72	303 326,87

À l'échéance du Contrat de prestations de l'Etat de Genève 2025-2029, conformément à l'article 13 « Traitement du résultat », SOS Femmes conserve une part de son résultat cumulé bénéficiaire calculée selon la formule suivante :
(Total des produits 2025-2029 – Subventions 2025-2029) / Total des produits 2025-2029, sous réserve de l'alinéa 3.
Les pertes sont entièrement à la charge de SOS Femmes, conformément à l'alinéa 5.

Projection de la répartition en fin de contrat de prestations (Etat de Genève) 2025-2029

		2025	2026	2027	2028	2029
Résultat avant répartition		22 677,85				
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	31,22%	7 080,02	-	-	-	-
Part du résultat à conserver à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	68,78%	15 597,83	-	-	-	-
Capitaux Propres projetés (après répartition)		318 924,70				

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025**
10 SUBVENTIONS **2025** **2024**
Subventions des collectivités publiques

Subvention versée par l'Etat de Genève (Contrat de Prestations 5 ans)			351 450,00	351 450,00
Subvention versée par l'Etat de Genève (Aides Financières)			90 000,00	-
Subvention versée par la Ville de Genève			203 000,00	203 000,00
Autres subventions versées par la Ville de Genève			2 741,00	8 259,00
Villes et Communes de :	2025	2024		
Aire-la-Ville	300,00	300,00		
Anières	1 000,00	-		
Avully	200,00	200,00		
Avusy	300,00	300,00		
Bardonnex	1 500,00	1 000,00		
Bellevue	-	2 000,00		
Carouge	2 000,00	2 000,00		
Cartigny	-	200,00		
Chêne-Bourg	3 000,00	2 500,00		
Collonge-Bellerive	3 500,00	4 000,00		
Confignon	-	1 000,00		
Corsier	4 000,00	4 000,00		
Dardagny	200,00	-		
Jussy	800,00	800,00		
Laconnex	200,00	-		
Meinier	200,00	-		
Meyrin	8 000,00	8 000,00		
Onex	1 000,00	-		
Plan-les-Ouates	5 000,00	7 500,00		
Puplinge	-	500,00		
Russin	500,00	-		
Satigny	1 000,00	500,00		
Troinex	500,00	-		
Vandoeuvres	1 000,00	500,00		
Versoix	300,00	-		
Veyrier	500,00	500,00		
Autres villes et communes	-	-	35 000,00	35 800,00
			682 191,00	598 509,00

11 CHARGES DE PERSONNEL **2025** **2024**

Les salaires du personnel en travail social et administratif sont fixés à l'engagement sur une base inférieure à celle de l'échelle des traitements de l'Etat. Les salaires des auxiliaires sont établis selon le barème établi par l'association (y compris les heures supplémentaires et vacances non prises).

Salaires bruts

Personnel de direction	145 393,05	137 833,40
Personnel (responsables structures insertion et travailleuses sociales)	300 294,89	338 010,00
Personnel administratif	209 961,50	193 589,10
Auxiliaires de vente	46 666,20	29 348,50
	702 315,64	698 781,00

12 EXONERATIONS FISCALES CANTONALE ET FEDERALE

L'association SOS Femmes est au bénéfice des exonérations fiscales sur le plan cantonal et communal (renouvellement selon arrêté du Conseil d'Etat depuis 1975, reconduit pour une durée indéterminée).

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025**

13 AUTRES INFORMATIONS	2025	2024
Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	-	-
Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de l'association, ainsi que des actifs sous réserve de propriété	-	-
Montant global des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan	-	-
Dettes envers les institutions de prévoyance	6 754,30	4 297,35
Montants, taux d'intérêts et échéances des emprunts obligataires émis par l'association	-	-
Toute participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine et des résultats de l'association	-	-
Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes, dans la mesure où il dépasse le montant global des réserves du même genre nouvellement créées, si le résultat économique est ainsi présenté d'une façon sensiblement plus favorable	-	-
Autres informations	Néant	Néant